

## Programme de formation

CACES® R485

### Gerbeurs électriques à conducteurs accompagnants

**Durée :** A définir dans le devis en fonction de l'effectif, de l'expérience des participants et des catégories demandées



### Publics visés

Personnes désignées de l'entreprise.



### Effectif

Formation : 6 personnes maxi.



### Pré-requis

Lecture et compréhension du français.



### Moyens pédagogiques

Formateur en conduite de transpalettes et Gerbeurs électrique expérimenté.

Paperboard, Vidéoprojecteur, Transpalettes et gerbeurs électrique

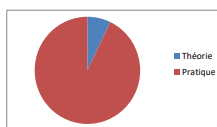


### Méthodes pédagogiques

> video

> Apports Théoriques,

> Mise en Pratique,



### Supports

Livret remis au stagiaire



### Suivi & Evaluation

> Feuille d'émargement à la demi-journée

> Evaluation théorique et pratique

> Attestation de formation

> Certificat CACES® en cas de réussite au test



### Objectif Pédagogique

> La formation à la conduite des gerbeurs électrique à conducteurs accompagnants (R485) a pour objectif d'amener l'utilisateur de l'engin à intégrer systématiquement les règles de sécurité (Personnes, matériels, produits) dans son travail.



### Compétences visées

Conduire et utiliser un gerbeur à conducteur accompagnant en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 8) que pratiques (de 9 à 11).

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, ..).

2. Connaître la technologie des gerbeurs utilisés, l'alimentation en énergie électrique, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements de préhension ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.

3. Identifier les différents types de gerbeurs, leurs caractéristiques et leurs capacités.

4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).

5. Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des gerbeurs pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.

6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant (renversement et basculement du gerbeur, risques liés à la charges, heurts ou écrasement, chutes, TMS, risques électriques, ..).

7. Savoir exploiter les gerbeurs à conducteur accompagnant (identification des charges, dispositif de mise à niveau des bras de fourche, positionnement du conducteur, conduite en cas d'incident, instructions du constructeur, interprétation des signalisations port éventuel d'EPI, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite, ..).

8. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

9. Réaliser les prises de poste et les vérifications du gerbeur (documentation, état de l'engin, fonctionnement du gerbeur et des organes de sécurité, charge et branchement, adéquation).

10. Effectuer et maîtriser toutes les manoeuvres de conduite et de chargement du gerbeur à conducteur accompagnant, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.

11. Vérifier l'état du gerbeur à conducteur accompagnant (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.



## Programme

### > Formation Théorique

- > Réglementation et responsabilité pénale
- > Les enjeux de la santé et sécurité au travail
- > Acteur de la sécurité
- > Les différents types de gerbeurs
- > La technologie des gerbeurs
- > les mesures de sécurité
- > Maintenance et vérification des gerbeurs
- > La conduite, le stockage et la manutention en sécurité

### > Formation Pratique

- > Les vérifications générales
- > La mise en route
- > Présentation du gerbeurs
- > Les opérations de conduite et de manœuvre
- > La maintenance de l'engin

### > Tests CACES®

Le CACES®, Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité, est un examen destiné à valider la formation du personnel amené à conduire des engins tel que l'exige le code du travail. Le CACES® est délivré par des organismes certifiés.

Lors de l'examen CACES®, ce sont les connaissances de la réglementation et la capacité à conduire en sécurité qui sont évaluées.

RS5109

#### MF Formation

Siren : 837 877 380 au R.C.S Le Puy en Velay

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84430344843 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpe  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Référence :

P2-ENR-269

Version 3

Date de modification: 26/11/2024